

Blois, le 26 septembre 2023

GRAND ÂGE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LE GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE SEPIA 41 ASSOCIÉS POUR LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE TERRITORIALE

En sa qualité de chef de file de l'action sociale, le département consacre en 2023, 256 millions d'euros, soit près de 60 % de son budget global, à cette question essentielle. La solidarité s'affirme notamment pleinement avec la [politique de soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap](#). À ce titre, le conseil départemental agit pour faciliter au maximum le maintien à domicile et développer l'offre nécessaire sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des personnes âgées, en situation de handicap et des aidants. Néanmoins, les défis auxquels sont confrontés les acteurs des solidarités pour l'avenir et les enjeux qu'imposent l'évolution rapide des besoins sociaux et médico-sociaux nécessitent d'être en capacité permanente de s'adapter de manière agile et réactive. C'est pourquoi les professionnels du département se mobilisent aux côtés de partenaires et d'acteurs du territoire pour répondre de la manière la plus large et la plus adaptée aux besoins des Loirs-et-Chériens.

En février 2023, l'assemblée départementale a décidé en commission permanente l'élaboration d'un [schéma unique des solidarités 2024-2028](#), document unique rassemblant l'ensemble des politiques publiques et tous les acteurs autour des besoins réels des plus fragiles sur leur parcours de vie et de santé. Son volet autonomie s'inscrit dans la continuité des actions du schéma départemental de l'autonomie.

« Consacré aux actions concrètes que nous engageons au quotidien, ce document est le juste reflet de notre engagement envers les Loir-et-Chériens pour qu'ils puissent bien vivre, être en bonne santé et profiter de la vie le plus longtemps possible. Il porte trois ambitions : rendre acteur, prévenir et s'adapter. Dans son volet autonomie, il permettra d'élaborer des réponses nouvelles adaptées, de garantir l'équité de traitement pour l'ensemble des personnes accompagnées, de tenir compte des besoins et spécificités des personnes et de leurs territoires, de proposer un parcours d'accompagnement continu et de rendre lisibles les offres de services, pour faciliter aux usagers l'accès aux droits et prestations. Il se construit sur la base d'une démarche collaborative de partage de réflexions et de propositions en faveur des solidarités humaines et territoriales en Loir-et-Cher. » rappelle Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil départemental chargée de la solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile.

Créé en 2019, le [groupe de coopération sociale et médico-sociale \(GCSMS\) "Service Public d'Initiatives pour les Aînés en Loir-et-Cher" - SEPIA 41](#) est un acteur territorial de la solidarité qui regroupe 15 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) offrant 1 251 places sur le territoire du Loir-et-Cher. Accompagné par le conseil départemental, SEPIA 41 a la volonté d'offrir un service public de qualité et porte l'ambition de redonner aux personnes accompagnées et à leurs aidants le pouvoir d'agir et de choisir leur parcours de vie.

« SEPIA 41 a pour objectif de garantir la continuité des prises en charge et des accompagnements, dans le cadre d'une démarche de réseaux d'acteurs sociaux et médico-sociaux coordonnés, voire intégrés autour de deux priorités : proposer une offre publique départementale coordonnée de parcours d'autonomie et améliorer le fonctionnement et l'image du service public aux personnes âgées. » déclare Pierre Gouabault, administrateur du GCSMS SEPIA 41.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



Ayant fait le constat de points de vigilance communs, le conseil départemental et SEPIA 41 ont décidé de faire œuvre commune.

« Les points de vigilance que nous avons relevés concernant les EHPAD portent sur les difficultés de recrutement des professionnels, des demandes d'accompagnement notamment sur le volet immobilier et des demandes de renforcement de l'accompagnement autour de la démarche qualité et du partage d'une culture commune afin d'éviter les ruptures de parcours pour nos aînés et renforcer la coopération entre les acteurs des territoires. » explique Monique Gibotteau.

« Côté SEPIA 41, l'accompagnement des EHPAD se structure en quatre axes :

- **renforcer l'attractivité des métiers du Grand Âge et de l'Autonomie avec l'[Aide à Domicile en Milieu Rural \(ADMR\)](#) et [Santé Escalé 41](#), notamment par l'intervention d'un ergonome et d'une psychologue du travail ;**
 - **renforcer l'attractivité des métiers du Grand Âge et de l'Autonomie avec la création d'un pool de remplacement soignant mutualisé entre EHPAD ;**
 - **développer la qualité des soins et de l'accompagnement ;**
 - **soutenir un mode de gouvernance et de fonctionnement innovant avec un pilotage du GCSMS. »**
- ajoute Philippe Gouabault.

Ainsi, en 2023, le département accompagne le GCSMS avec :

- le don de trois véhicules du Département au GCSMS, au profit d'une équipe de remplacement constituée de 2 infirmiers et de 6 aides-soignants et pour la mise en place d'actions autour de l'attractivité des métiers ;
- un accompagnement financier afin de structurer l'accompagnement du GCSMS auprès de 15 EHPAD du territoire dont il est en charge ;
- un accompagnement pour la transformation de l'offre des EHPAD dans le cadre des opérations de travaux envisagées.

« Le département accompagne la prévention dans le cadre de [La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie](#) avec les dispositifs [Parcours](#) et [Rester debout](#). Il accompagne également les opérations de travaux sur le volet architectural (guide dédié, avec la direction du patrimoine) et sur le financier (avec la direction des finances et du conseil de gestion). Participer au projet immobilier dès sa conception permet de d'élaborer le plan pluriannuel d'investissement (PPI) en lien avec la validation du prix de journée Hébergement et attribution d'avances remboursables et de co construire avec l'ARS une programmation des opérations de travaux en lien avec le plan d'aide à l'investissement de la [Caisse nationale de solidarité et d'autonomie \(CNSA\)](#). » conclut Monique Gibotteau.

Sur le même thème, [La Semaine Bleue](#), consacrée aux retraités et personnes âgées, prévue du 2 au 8 octobre 2023 sur le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver » s'ouvrira le 3 octobre à [la Pyramide](#) de Romorantin-Lanthenay : de nombreux partenaires et acteurs du territoire comme SEPIA 41 proposeront des actions dont des journées portes ouvertes en EHPAD.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

